

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX VELO & OXYGEN



E.V.C.
Dimanche 23 Juillet 2017



Lieu : Zone d'Activités de Cambaie SAINT-PAUL

ITINERAIRE : Circuit de 1.800 Km

Départ : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets, à droite Avenue du Grand Piton, 2^{ème} à gauche vers route de concassage, à droite vers le rond point de l'axe mixte, à droite vers la route de Cambaie.

Arrivée : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets

Catégories et Horaires :

Pass'Cyclisme (17-39ans) :	30 Tours	12h30 à 13h50	soit 54.000Km
Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) :	30 Tours	12h30 à 13h50	soit 54.000Km
Cat. Rég.1-2-3, Junior, Open :	45 Tours	14h00 à 16h15	soit 81.000Km

Émargement : Arrêt de l'émargement **20** minutes avant le départ.

Ravitaillement : uniquement à pied à droite de la chaussée :

- Autorisé pour la catégorie Pass'Cyclisme (17-39ans) : du 15^{ème} au 25^{ème} tour inclus.
- Autorisé pour la catégorie Pass'Cyclisme Vétérans (40ans et +) : du 15^{ème} au 25^{ème} tour inclus.
- Autorisé pour la catégorie Cat. Rég.1-2-3, Junior, Open : du 15^{ème} au 40^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE :

A l'arrêt, à droite de la chaussée, à proximité du podium.

Tour rendu en cas de crevaison.

Sur constatation des arbitres (au podium uniquement), sauf dans les 3 derniers tours.

Course en circuit : tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

ENGAGEMENT : 8€ : par coureur, +4€ / dossard si oublié

→ **Votre Dossard FFC 2017 est obligatoire !**

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **21/07/2017-12h** :

Par fax : **0262 45 22 55** ou par mail: fcrun@wanadoo.fr.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : les 3 premiers de chaque catégorie, le 1^{er} Vétéran 2, le 1^{er} Espoir.

Arbitres : THIONG TOYE Huguette, MASCAREL Marie-Annick, MONTUSCLAT Pascal, GOULJAR Eddy.

Délégué Fédéral : LASSAYS Hugues.

SECURITE : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

IMPORTANT : Aucun piéton ni voiture ne devra se mettre sur la contre-allée et le Giratoire. A noter également la présence de coussin berlinois sur la contre-allée.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.).

E . V . C 370 rue Saint-Louis - 97460. SAINT-PAUL. Ile de la Réunion –

Téléphone : 06 92 16 42 21

E mail : etang.velo.club@gmail.com Site Internet : <http://www.etang-velo-club.fr/>